



Déclaration liminaire

CHSCT DGA du 12 février 2021

Monsieur le Délégué,
Mesdames et Messieurs les membres du CHSCT,

La dernière note du cabinet de la ministre vient nous rappeler la réalité de la pandémie qui touche notre pays depuis un an. Les équilibres sont toujours à trouver entre crise sanitaire et continuité de l'activité.

FO DEFENSE va rappeler tout au long de ce CHSCT le manque de cohérence dans l'application de la réglementation entre les différents niveaux, Ministère de la transformation et de la fonction publique, Min Arm et DGA, concernant les règles à respecter.

FO DEFENSE va partager un constat des mesures mises en œuvre en termes d'équipement matériel et des réticences d'agents à poursuivre le télétravail. Cette situation COVID révèle pour FO DEFENSE un profond manque d'anticipation managériale.

FO DEFENSE, s'appuyant sur le rapport annuel de la fonction publique, a rappelé dans plusieurs communiqués la nécessité de réfléchir sur l'accompagnement managérial à mettre en place pour faire face à ces nouveaux modes d'organisation du travail : réunions en visio, télétravail, travail à distance... tous ces éléments vont impacter durablement les conditions de travail sur les sites de la DGA, mais aussi au sein du MINARM.

C'est sur tout cela que le dialogue avec les organisations syndicales doit porter.

FO DEFENSE vous remercie de votre attention.

Le 12 février 2021